

Saint Martin, le mercredi 20 octobre 2021

LE COLLECTIF

PROTOCOLE D'ACCORD : CONTRE PROPOSITIONS

Ce document est le fruit de notre rencontre avec les habitants des quartiers populaires de St Martin. Nous sommes ce matin leur porte-parole.

1- Nos observations sur LA METHODE

Dans le contexte actuel, c'est-à-dire dans le cadre d'un accord de sortie de conflit social effectif opposant la Collectivité/l'Etat au Collectif, nous estimons que le protocole d'accord devait être dans un premier temps soumis à la discussion entre les trois parties.

Dans un deuxième temps, un calendrier de suivi des travaux serait mis en place. En dernier lieu le document devrait être signé par l'ensemble des parties.

Par ailleurs, aucun sujet ne pourrait être retiré de manière arbitraire par un parti sans faire l'objet d'une discussion. Nous faisons allusion aux pratiques discriminatoires à l'embauche (ce point a heureusement été réglé) et la résolution juste et équitable de la tentative de dépossession des terrains de la famille Pierre WEBSTER.

Nous rappelons tout de même que la pratique de la discrimination et de la ségrégation est et sera toujours source de conflit à St Martin car elle nous rappelle une période douloureuse de notre histoire.

En aucun cas, il ne s'agit d'un problème de personne, mais plutôt d'une pratique qui déshonore, dévalorise, dégrade, infériorise le genre humain. C'est aussi un élément perturbateur du bien vivre ensemble, incompatible avec la cohésion sociale et de l'esprit de la « Friendly Island. » Ce genre de pratique doit être banni à tout jamais de notre Communauté.

D'autre part, la tentative de dépossession de terrain concerne potentiellement plusieurs familles, elle affecte la société Saint Martinoise dans son ensemble. Donc cette méthode de gestion injuste de la justice judiciaire de la succession des Webster/Beauperthuy est subie par les Saint Martinois qui ont leur titre de propriété en bonne et due forme comme une pratique exterminatrice. Cette injustice n'est ni acceptable, ni tolérable, ni supportable.

Ainsi face à cette oppression les Saint-Martinois vont utiliser les moyens à notre disposition pour nous défendre. Quand l'injustice se fait loi, la résistance est un devoir. En effet, les propriétaires de St Martin sont en légitime défense.

Nos propositions :

Si nous préconisons, vu l'urgence de cette affaire, une sortie de crise par le biais d'un protocole transactionnel équitable une solution globale est à privilégier pour ces terrains le plus rapidement possible pour éviter les récidives et apaiser le climat social tendu. D'autant plus que l'Etat par son abandon du territoire à contribuer à la genèse de la situation actuelle.

Aujourd'hui nous estimons qu'il est temps d'avoir une discussion franche sur l'ensemble des problématiques majeures qui permettrait de mieux comprendre la situation à St Martin et de trouver des réponses acceptables.

SUR LA FORMATION

Avant la formation, parlons de l'enseignement élémentaire. Pourquoi les résultats aux évaluations nationales de CP, CE1 et de 6^{ème} continuent-elles à mettre en évidence l'échec massif des élèves sans que rien ne soit fait en profondeur pour réformer un système scolaire qui crée l'échec programmé depuis que l'école de la République existe à St Martin.

Pourquoi seulement 12% des élèves réussissent à l'épreuve de lecture en entrant en 6^{ème} ?

C'est là où le bât blesse à l'heure actuelle, avec les conséquences non seulement scolaires mais aussi professionnelles et sociales que nous connaissons aujourd'hui.

En raison de ce constat, nous invitons l'Etat à aborder, en premier lieu les problèmes de fond, c'est-à-dire l'inégalité de chance de réussite à l'école pour la majorité des élèves de St Martin et son corollaire, l'échec scolaire qui est largement supérieur à la moyenne nationale. Vous avez les chiffres.

Par ailleurs, le nombre croissant des NEET (Neither Employed nor in Education nor Training) et les conséquences, la marginalisation d'une frange de la population qui se sent à l'écart de l'administration française à cause de l'échec scolaire en général et l'illettrisme en particulier nous inquiète.

C'est pour cela que la méthode de gestion de l'échec scolaire et de l'illettrisme par les responsables en place sur notre territoire est actuellement dans notre collimateur et ferait l'objet d'une attention toute particulière. En effet, les cadres de l'éducation nationale et les chargés de mission du Vice-Recteur eux-mêmes n'ont même pas confiance dans l'école de la république qu'ils gèrent car la majorité de leurs enfants sont inscrits dans des écoles privées. Ils font comme les restaurateurs chinois qui vendent à la population des plats qu'eux même ne consomment pas. Cet état de fait en dit long sur ce qu'ils pensent de la qualité du service public à St Martin.

Quel intérêt ont-ils à améliorer l'efficience/l'efficacité du système en place quand leurs progénitures sont à l'abri l'échec.

La formation pour les demandeurs d'emploi

Nous avons constaté en résumé, dans vos propositions vous avez mis en exergue des chiffres du financement de la formation, peut-être vous espérez obtenir un effet d'annonce, ensuite vous avez surtout annoncé des promesses.

Mais ce qui nous intéresse en priorité c'est l'utilisation exacte de ces deniers publics et les résultats.

Quelles sont les indicateurs que vous avez utilisés pour mettre en place vos formations ?

Quels types de formations avez-vous organisés ? Pour quel public, avec quel effectif?

D'autre part, quel est le bilan partiel du dispositif qui a été mis en place ?

Compte tenu de la gravité de la situation nous exigeons des résultats vérifiables, un retour sur investissement au bénéfice des jeunes et pas du « faire semblant ».

Nous sommes au XXI^e siècle et les mentalités et les institutions doivent évoluer à St Martin au bénéfice du plus grand nombre.

Nos propositions :

Le retour des enseignants originaires de St Martin

Le retour des enseignants originaires de St Martin qui le souhaitent, peut constituer une première réponse au déficit d'enseignants et à la prise en compte des particularités linguistiques et culturelles dans l'enseignement à St Martin.

Une équipe d'enseignants stables en quantité et en qualité, prête à s'investir sur le long terme permettrait de résoudre le problème de l'instabilité des équipes pédagogiques qui rend impossible la construction d'un projet ambitieux dans la durée.

Ces enseignants originaires de St Martin et exerçants dans des académies en France, pourraient en revenant sur le territoire, contribuer à la rénovation pédagogique, et la mise en place du dispositif bilingue.

Telles sont nos revendications.

La liste de ces enseignants désireux de revenir travailler à ST Martin vous sera transmise.

Par ailleurs, il faut des formations adaptées aux problématiques et aux besoins du territoire dispensées sur place qui débouchent sur des emplois pérennes.

Des conventions peuvent être signées avec l'université des Antilles et de la Guyane.

Une éducation et une formation de qualité doit être la cause nationale à St Martin. En effet, Le développement économique, social et culturel de l'île passe par une amélioration de la qualité de l'éducation et de la formation.

Pour transformer ce projet en réalité, il faudrait aussi embaucher en priorité les jeunes diplômés, les jeunes qualifiés du territoire. C'est un moyen efficace de donner du sens pour eux à l'éducation et à la formation et parallèlement d'encourager plus de jeunes à poursuivre leur étude. En effet, en récompensant leur effort, en leur donnant une chance de s'épanouir et de contribuer au développement de leur pays ils se sentiront plus valoriser et intégrer au sein de la société St Martinoise. Faire le contraire, c'est les marginaliser, les ostraciser. Cependant, ils ne vont pas disparaître. Cette marginalisation constituerait le lit de la délinquance, de la criminalité, de l'insécurité et personne ne sera à l'abri.

SUR LES LIEUX CULTURELS, SPORTIFS ET DE LOISIRS

Nos constats :

Les lieux culturels, sportifs et de loisirs sont dans un état de délabrement avancé depuis le passage de l'ouragan Irma et rend encore plus difficile le développement physique, culturel et artistique des jeunes des quartiers populaires. Nous connaissons tous ce proverbe «L'oisiveté est mère de tous les vices ».

Nos propositions :

Remettre en état la MJC de Sandy Ground et la salle de cinéma, la salle omnisport de Galisbay, la médiathèque de Concordia afin de faciliter la promotion des activités sportives et de loisirs, mais aussi le développement intellectuel, culturel et artistique de nos jeunes, sans oublier la reconstruction de la MJC de Grand Case, l'agrandissement du plateau sportif et l'installation d'une aire de jeu à Sandy Ground.

La construction d'une piste pour les sports mécaniques, vu l'engouement de certains jeunes des quartiers populaires pour ce sport pourrait aussi contribuer à leur épanouissement.

SUR LE SANITAIRE

Le collectif réitère sa demande d'une gestion adaptée de la crise, qui tient compte des spécificités culturelles, sociales, économiques et géographiques de notre île et un arrêt de l'application d'une stratégie répressive à l'égard du personnel de la santé qui manifeste des réticences légitimes devant l'obligation vaccinale.

Réclame que des dispositions de type « moratoire » qui semblent avoir été prises au profit de la Guadeloupe et de la Martinique pour accompagner l'entrée en vigueur des dispositions relatives à l'obligation vaccinale dans les hôpitaux, soient étendues à Saint Martin.

Affirme que les possibilités offertes par le cadre institutionnel pour adapter aux réalités locales certaines dispositions législatives ou réglementaires doivent être utilisées pleinement.

Donc nous vous demandons, au Préfet et aux Président de la Collectivité, de prendre vos responsabilités dans la gestion de cette crise sanitaire et sociale sans

précédent, et surtout à l'Etat de privilégier le dialogue dans le respect de nos valeurs, nos aspirations et notre vision pour Saint Martin.

SUR LA MISE EN PLACE D'UNE AIDE FINANCIERE POUR LES PERSONNES A FAIBLE REVENU ET SANS EMPLOI/LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

Nos constats :

Nous dénotons un manque d'attention, de stratégies et de projets concrets en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté qui sévit sur notre île, particulièrement dans les quartiers populaires, dont voici quelques caractéristiques :

Un niveau de vie très bas, un chômage extrême, une multitude de ménages/foyers à faibles revenus, mais aussi des personnes à mobilités réduites (personnes handicapés et âgées) dont les infrastructures et accompagnement sont quasi inexistantes. Vous pouvez aussi consulter les derniers chiffres de l'IEDOM (Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer).

Nos propositions :

Établir un observatoire des prix en communication avec les associations des droits aux consommateurs de l'île (exposant par exemple : les prix TTC à la sortie de la douane comparer aux prix en vente en magasin).

La mise en place d'une brigade/groupement d'inspecteurs et contrôleurs de la concurrence et de la répression des fraudes, pour intervenir à la demande des associations représentatives des consommateurs (ADEIC) et alléger le chariot de la ménagère.

Une baisse des prix de produits de première nécessité (une charte de gel sur le prix du pain, eau, etc...)

L'élaboration d'un indicateur de l'évolution des prix sur des produits de chariot-type, mise à la connaissance du grand public tous les 15 jours ;

La réalisation d'une étude sur les coûts des services bancaires avec une publication des résultats facile d'accès au publique, ainsi qu'un tableau comparatif des offres de chaque établissement.

Une baisse du prix des repas scolaires et des transports scolaires pour les plus démunis ;

Une augmentation des transports disponibles pour une meilleure couverture du territoire.

La mise en place d'une prime de solidarité pour les foyers aux plus bas revenus (jusqu'à 200 euros) ;

Une baisse des tarifs précités, sur la première tranche de consommation, dite tranche sociale, égale à 160 m³ par foyer et par an ;

La collectivité pourrait apporter une contribution financière à un plan de rénovation des réseaux, ce qui permettrait l'amélioration des rendements des réseaux et réduirait les coûts de production de l'eau potable ;

Un revenu supplémentaire temporaire d'activité (RSTA), jusqu'à 1.4 SMIC inclus ;

Une revalorisation des minima sociaux de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) ;

La réalisation d'une mission d'inspection sur les transports terrestres interurbains ;

L'instauration de transport en commun pour les personnes à mobilité réduite (personnes âgées et personnes handicapées).

Cependant, pour nous la mise en place d'une égalité des chances dès les premiers pas peut rompre la reproduction de la pauvreté qui est un cercle vicieux.

SUR LE PPRN

Nos propositions :

Par ailleurs, il serait aussi judicieux de mener des études pour déterminer les solutions naturelles ou artificielles qui permettraient de mettre en sécurité les populations vivant sur le littoral et qui ne peuvent pas vivre ailleurs compte tenu de l'exiguïté du territoire et d'une activité économique qui ne peut se réaliser qu'à cet endroit. Il s'agit de mettre à la disposition de la population l'ensemble des modalités de gestion qui existe pour les zones à risques au XXI^e siècle.

SUR LE 50 PAS GEOMETRIQUES

Vos propositions sont des redites, à chaque crise vous sortez les mêmes propos, nous connaissons la chanson. Il faudrait maintenant joindre les gestes à la parole.

Nos propositions :

En ce qui concerne le prix du m2. Nous proposons 1 euro symbolique pour des raisons historiques. Car le passé éclair souvent le présent et explique les causes profondes d'un certain nombre de disparités, d'inégalités qui existent encore aujourd'hui au sein de notre société, notamment au niveau de la répartition de la terre. Faut-il rappeler que la question de la réparation financière ne se concrétise que pour les propriétaires d'Africains réduits en esclavage. En effet, les colons propriétaires ont été généreusement indemnisés au titre du préjudice subi lors de l'abolition de l'esclavage en 1848. Tandis que les descendants d'Africains esclavagisés n'ont jamais été dédommagés pour les siècles de dur labeur. Céder le m2 à 1 € symbolique serait une belle occasion de commencer à réparer cette injustice, de faire appel à une justice réparatrice d'un crime contre l'humanité reconnu par la loi Taubira du 10 mai 2010.

Compte tenu de la situation actuelle de blocage nous étions obligés de rajouter d'autres points revendication :

Quartier d'Orléans :

Afin de permettre l'égalité d'accès aux services publics demande :

L'implantation des bornes SAUR et EDF ;

La réouverture d'un bureau de poste ;

L'implantation de l'Internet Haut Débit.

Sandy Ground :

Réouverture d'un bureau de poste,

Mise en place de trottoirs,

La réfection du système d'évacuation des eaux usées,

La construction d'un marché de fruits et légumes et poissons,

La mise en place de locaux à poubelles,

Grand Case :

Le resurfaçage de la route, le Boulevard de Grand Case.

Sur l'environnement

Nous demandons :

Le libre accès de toutes les plages au public,

L'installation de toilettes publiques et de locaux à poubelles sur les plages.

Mise en place d'une rampe à bateau pour faciliter la mise à terre des bateaux des pêcheurs et des particuliers, surtout en période cyclonique.

Sur les camionneurs

Nous demandons de :

Favoriser le développement des camionneurs du territoire face à la concurrence déloyale extérieure.

CONCLUSION

Tous ces éléments sont des conditions sine qua non de la construction d'une société St Martinoise plus équitable pour tous, établie sur de nouvelles modalités relationnelles ou les valeurs de la Friendly Island qui sont : l'Unité dans la diversité d'origine, la Solidarité, l'accueil, l'entraide et le partage, pourraient s'épanouir.

UNIT-978

Union du Peuple Travailleur Saint Martinois

Soualiga United Collectif

Soualiga Grassroots Movement

CGTG

Monsieur le Président de la Collectivité&& d'Outre-Mer de Saint-Martin- M.
Daniel GIBBS

Monsieur le Préfet Délégué de Saint- Barthélémy et Saint Martin – M. Serge
GOUTEYRON